

211C1487
FR0000064511-OP016-A03

10 août 2011

Résultat de l'offre publique d'achat visant les titres de la société.

SCHAEFFER-DUFOUR

(Euronext Paris)

- 1 - Nyse Euronext a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 2 août 2011, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique d'achat initiée par la société par actions simplifiée H.G.D. Participations visant les actions de la société SCHAEFFER-DUFOUR, elle a reçu en dépôt 64 013 actions.

En outre, H.G.D. Participations a acquis 2 667 actions SCHAEFFER-DUFOUR sur le marché entre le 27 juin et le 8 août 2011, à des prix n'excédant pas 24 € par action.

Au total, compte tenu des apports en nature réalisés le 15 juillet 2011¹, HGD Participations² détient :

- individuellement, 376 333 actions SCHAEFFER-DUFOUR représentant autant de droits de vote, soit 45,41% du capital et 30,12% des droits de vote de la société ;
- de concert avec la société Techniphoto SAS (contrôlée par M. Vincent Dufour) et MM. Luc Dufour et François-Régis Motte, 527 319 actions SCHAEFFER-DUFOUR représentant 678 305 droits de vote, soit 63,62% du capital et 54,28% des droits de vote de la société³, selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
HGD Participations	376 333	45,41	376 333	30,12
Techniphoto	147 794	17,83	295 588	23,65
Luc Dufour	292	0,04	584	0,05
François-Régis Motte	2 900	0,35	5 800	0,46
Total concert	527 319	63,62	678 305	54,28

- 2 - Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Nyse Euronext.

Une publication ultérieure précisera les dates et la durée de la réouverture de l'offre conformément aux dispositions de l'article 232-4 du règlement général.

¹ Cf. D&I 211C1485 du 10 août 2011 et la note d'information de HGD Participations ayant reçu de l'AMF le visa n°11-246 en date du 21 juin 2011.

² Dont les actionnaires principaux sont M. Vincent Dufour (à hauteur de 25,4% du capital, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société Techniphoto qu'il contrôle), M. François-Régis Motte (24,6% du capital) et la société A Salmon (14% du capital), le solde étant détenu par des membres de la famille Dufour.

³ Sur la base d'un capital composé de 828 831 actions représentant 1 249 583 droits de vote, conformément au 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.